



Années de cotisation en ayant travaillé dans le privé et le public

Par **skillnb**, le **03/10/2011** à **21:34**

Bonjour,

Je suis bien loin de la retraite (n'ayant que 28 ans), mais je désire être renseigné quant au nombre d'années de cotisation lorsque l'on passe du public au privé.

Je m'explique. Lors de mes études, j'ai travaillé dans le privé en job étudiant à mi-temps. (successivement emplois dans une université et dans les parkings Vinci de manière sporadique, intérim, puis un an dans un magasin de vêtements)

Puis j'ai travaillé, toujours à mi-temps, dans la fonction publique dans une école pendant 2 ans.

Depuis un an, je travaille dans les finances publiques à temps-plein.

J'aimerais reprendre un an d'étude pour valider un master II et repasser définitivement dans le privé.

Comment se calcule ce nombre d'années de cotisation? J'aimerais en effet ne pas être surpris de devoir travailler 45 ans sans y avoir fait attention précédemment.

Je vous remercie d'avance de vos réponses.

Bien à vous,